

Intervention de Gérard CHARASSE

Mission « Outre-Mer » - PLF 2008

M. le Président, M. le Ministre, mes chers collègues,

Dans les départements d'Outre-Mer, la situation de l'emploi est plus préoccupante que jamais. Si le taux de chômage à la Réunion est passé pour la première fois fin 2006 en dessous de la barre des 30%, à la Guadeloupe, à la Martinique et en Guyane, il a augmenté respectivement de 1,3 points, de 3,5 points et de 2,6 points, pour s'établir à entre 25% et 29%. Ce sont notamment les jeunes qui sont les plus touchés par ce phénomène de chômage de masse.

En reconnaissance de l'importance de ces enjeux, un dispositif de pilotage de l'ensemble des mesures favorisant l'emploi outre-mer a été mis en place par la loi Perben, permettant d'associer parlementaires, services déconcentrés de l'Etat et décideurs ministériels dans la définition d'une politique de l'emploi au plus proche des réalités du terrain. Il s'agit bien sûr du Fonds pour l'Emploi dans les Départements d'Outre-Mer et à Saint-Pierre-et-Miquelon, le FEDOM.

Ou, devrais-je dire, mes chers collègues, il s'agissait. Car en effet, c'est aujourd'hui, dans ce contexte de chômage de masse, que le Gouvernement procède à un tour de passe-passe qui, sous couvert de codification dite « à droit constant », n'a eu d'autre objet que de supprimer le FEDOM et de retirer aux parlementaires, et notamment ceux d'Outre-Mer, toute participation dans une politique de l'emploi dont les crédits se retrouvent par ailleurs amputés de 20 millions d'euros au passage d'un transfert de compétences entre Ministères.

Je l'affirme avec certitude: le FEDOM est bel et bien supprimé !

C'est par ordonnance, le 12 mars 2007, M. le Ministre, que vos services ont décidé purement et simplement de liquider le FEDOM et de retirer aux parlementaires ce droit de participation dont tous reconnaissaient pourtant l'utilité et l'efficacité, et ce au détour d'une formulation juridique on ne peut plus opaque. Cette opacité des intentions réelles du Gouvernement en matière d'aide à l'emploi Outre-Mer se ressent partout dans ce budget, M. le Ministre.

La suppression du FEDOM paraît d'ailleurs être déjà consommée du point de vue du Gouvernement : une recherche rapide sur le site du Secrétariat d'Etat à l'Outre-Mer révèle que le mot « FEDOM » n'existe même plus.

Vous n'avez informé personne de la suppression du FEDOM, je dis bien personne, ni les députés qui devraient siéger dans le comité directeur de ce Fonds, ni même nos collègues du Sénat, lorsque vous leur avez soumis fin septembre la ratification de cette ordonnance qui dessaisit les parlementaires d'Outre-Mer d'un droit de regard et de participation essentiel. Et vous voudriez nous demander à nous aussi de la ratifier dans ces conditions en fin de ce mois de novembre ? Cette fois-ci, ce n'est pas une erreur de Bercy, c'est une volonté manifeste de tromper la représentation nationale.

Nous ne sommes pas là dans une politique de rupture, M. le Ministre, mais bien dans une stratégie de casse sociale et de dessaisissement du Parlement de ses prérogatives essentielles, le tout dans le plus grand secret.

Ma question est donc la suivante : Allez-vous revenir sur cette suppression scandaleuse du Fonds pour l'Emploi dans les DOM et à Saint-Pierre-et-Miquelon, et comptez-vous faire véritablement de l'emploi aidé Outre-Mer une priorité du Gouvernement dans ce budget ?